



Compagnie d'Arc de Seichamps

6, avenue du Grémillon - 54425 PULNOY
Affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc N° 0654083
Agrément Jeunesse et Sports N° 54 S 784 du 19/04/1984
Téléphone : 06 29 06 97 60 Mail : roland.degardin@sfr.fr
Site internet : <https://arcseichamps.sportsregions.fr>



LA COMPAGNIE D'ARC DE SEICHAMPS

est heureuse de vous inviter les samedi 31 octobre et dimanche 1^{er} novembre 2020 à participer à son
31^{ème} CHALLENGE D'AUTOMNE, concours de tir en salle qualificatif pour le championnat de France

dans la salle Martinchamps du Complexe Sportif de SEICHAMPS, rue du Tourmalet - 54280 SEICHAMPS (Coordonnées GPS : latitude 48,712963 ; longitude 6,271670)

Le contrôle du matériel sera fait pendant le tir	Départ A Samedi AP-M	Départ B Samedi Soir	Départ C Dim. Matin	Départ D Dim. AP-M
➤ Ouverture du greffe	13 h 00	18 h 00	07 h 30	12 h 30
➤ Appel des Archers	14 h 00	19 h 00	08 h 30	13 h 30
➤ Flèches d'essais (2 volées)	14 h 15	19 h 15	08 h 45	13 h 45
➤ Début des Tirs (2 séries de 10 volées de 3 flèches)	14 h 30	19 h 30	09 h 00	14 h 00
➤ Pause entre les 2 séries	15 mn	20 mn	15 mn	15 mn

Rythme de tir AB / CD (si sur un départ le nombre de participants n'est pas suffisant pour justifier le rythme AB/CD, l'organisateur se réserve le droit de passer au rythme AB).

Pas de remise de prix : résultats en ligne sur le site de la FFTA dès le dimanche soir (classement individuel uniquement)

<ul style="list-style-type: none"> - Lors du passage au greffe, obligation de présenter l'un des documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> - une attestation de licence papier avec photo - une attestation de licence dématérialisée avec photo sur un support informatique (smartphone ou tablette) - le numéro de licence avec justificatif officiel d'identité - le passeport sportif s'il comporte la photo et le numéro de licence - Chaussures de sports OBLIGATOIRES - Tenue blanche ou de Club SOUHAITEE 	<p>Montant des mises : Adultes 10 € Jeunes 8 €</p> <p><u>ATTENTION : 4 DEPARTS</u></p> <p>Places limitées à 32 par départ</p> <p>Clôture des inscriptions : 23 octobre 2020</p> <p>Dans la mesure du possible, il serait souhaitable que les Jeunes Archers viennent le samedi après-midi (départ A) pour qu'ils puissent concourir ensemble.</p>	<p><u>BLASONS</u></p> <p>Arcs classiques Poussins : Ø 80 cm, centre à 1,10 m Arcs classiques Benjamins et Minimes : Ø 60 cm. Arcs classiques autres catégories : Ø 40 cm ou tri-spots verticaux Ø 40 cm (choix à noter sur le bulletin d'inscription).</p> <p>Arcs à poulies : tri-spots verticaux Ø 40 cm. Arcs nus Cadets (B-M-C) : Ø 60 cm. Arcs nus Scratch (J-S-V-SV) : Ø 40 cm.</p>
---	---	--

Sur place, sous réserve des contraintes liées aux règles sanitaires, buvette et mini-restauration (sandwichs, gâteaux, boissons diverses, etc. ...)

DISPOSITIONS LIES A LA CRISE SANITAIRE (A LIRE ATTENTIVEMENT)

- Respect de la date de clôture des inscriptions et fourniture d'un numéro de téléphone portable pour permettre de prévenir les archers en cas de non-disponibilité sur un départ
- Respect des horaires d'accès au greffe
- Pas d'inscription ni de règlement des inscriptions au greffe. Les inscriptions non accompagnées de leur règlement (chèque ou virement) ne seront pas prises en compte
- Un seul accompagnateur par archer sera admis à entrer dans la salle. L'archer devra indiquer le nom de son accompagnateur sur le bulletin d'inscription. Archers et accompagnateurs devront posséder un masque et du gel
- Le port du masque est obligatoire pour toutes les personnes présentes, à l'exception des archers dans l'aire de pratique qui s'étend de la zone de repos des archers incluse jusqu'aux cibles, pendant le temps de pratique qui comprend, depuis le début de l'échauffement jusqu'à la fin de la compétition à l'exception de la pause entre les deux séries, l'accès au pas de tir depuis la zone de repos, le tir de la volée, le déplacement vers les cibles, la récupération des flèches et le retour à la zone de repos.
- Les personnes présentes devront en toutes circonstances respecter une distance d'un mètre entre elles. Toutefois, sur le pas de tir, la distance entre deux archers d'une même cible sera réduite à quatre-vingts centimètres pour leur permettre de tirer simultanément et de rendre possible un rythme AB/CD (quatre archers par cible)
- Préciser la latéralité des archers, (droitier ou gaucher) pour permettre de limiter au maximum les vis-à-vis sur le pas de tir

Crédit Mutuel

CCM SAINT MAX MALZEVILLE
Tél 08-20-09-75-57
105 AVENUE CARNOT
54130 ST MAX

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation
10278	04065	00014271145	43	CCM SAINT MAX MALZEVILLE

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account number)	BIC (Bank Identification Code)
FR76 1027 8040 6500 0142 7114 543	CMCIFR2A

TITULAIRE DU COMPTE
ACCOUNT OWNER

COMPAGNIE D ARC DE SEICHAMPS
6 AVENUE DU GREMILLON
54425 PULNOY

IN - 04/10 - HEL0009



31^{ème} CHALLENGE D'AUTOMNE - 31 Octobre et 1er Novembre 2020
BULLETIN D'INSCRIPTION



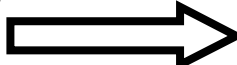
Compagnie de : Responsable :

Tél. : Mail :

	Nom et prénom	Téléphone	Licence	Catég	Lat	Arc	Départ	Blason	Mise	Accompagnateur
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Montant total des mises :

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

Elles sont à retourner par courrier accompagnées du montant des mises ou par mail (règlement des mises par virement, voir RIB ci-avant) impérativement avant le **23 octobre 2020** à 

Veillez libeller vos chèques à l'ordre de : **Compagnie d'Arc de Seichamps**

Roland DEGARDIN
6, avenue du Grémillon
54425 PULNOY
☎ : 06 29 06 97 60
Mail : roland.degardin@sfr.fr

Les Archers de la Compagnie d'Arc de SEICHAMPS vous saluent et vous remercient de votre venue !